

Michèle Mercier

**LE COMITÉ
INTERNATIONAL
DE LA
CROIX-ROUGE**

L'action humanitaire
dans le nouveau contexte mondial

COLLECTION
**Le
savoir
suisse**

Presses polytechniques et universitaires romandes

1

PORTRAIT EXPRESS DU CICR

Mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

« Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement dans les situations de conflit. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. »

Le CICR est dirigé par l'Assemblée (organe suprême), communément appelée « le Comité », le Conseil de l'Assemblée (organe de l'Assemblée agissant par délégation de celle-ci) et la Direction (organe exécutif). L'Assemblée et le Conseil de l'Assemblée sont présidés depuis l'année 2000 par Jakob Kellenberger.

Activités

En 2002, le CICR a visité 2000 lieux de détention où il a vu 150 000 personnes privées de liberté ; il a collecté 500 000 messages croix-rouge et en a distribué 450 000 afin de rétablir le contact entre les membres de familles séparées par la guerre ; il a fourni une assistance matérielle directe à 1,5 million de personnes et a contribué à assurer l'approvisionnement en eau potable et en services de santé à des millions de personnes dans le monde.

Ressources humaines

Plus de 1200 personnes sont en mission sur le terrain pour le CICR ; la moitié sont des spécialistes tels que des administrateurs, secrétaires, médecins, personnel infirmier, interprètes, ingénieurs, etc. ; les autres sont des généralistes ou « délégués » ; ils sont répartis dans plus de cinquante délégations et secondés par environ neuf mille collaborateurs locaux ; au total, entre onze et douze mille personnes sont employées par le CICR sur le terrain. Afin de soutenir les activités du terrain, près de 800 personnes travaillent au siège du CICR à Genève. Ces postes sont généralement tenus par des collaborateurs ayant occupé à deux ou trois reprises au moins un poste sur le terrain.

Ressources financières

Dépenses 2002 : 821,7 millions de francs suisses, dont 146,8 pour le siège et 674,9 pour le terrain.

Budget initial 2003 : 149,9 millions de francs pour le siège et 788,8 millions pour le terrain, soit un budget initial total de 938,7 millions de francs.

Répartition par zones géographiques : 307,3 millions pour l'Afrique ; 159,6 pour l'Asie, 174,8 pour l'Europe/Amériques ; 109,6 pour le Moyen-Orient ; les opérations dont les budgets sont les plus élevés concernent le conflit afghan (89,6 millions), Israël et les territoires occupés ou autonomes (71,2 millions), la Fédération de Russie (47,5 millions), la République démocratique du Congo (46,4 millions), le Soudan (46,1 millions), la Colombie (34,8 millions) et le Rwanda (27,4 millions) ; en cours d'exercice est venu s'ajouter le conflit irakien pour lequel le CICR a recherché 108 millions de francs en plus des 21 millions déjà prévus au budget 2003.